



Ch. du 1er Rang
Photo : Frédéric Patoine

**DUHAMEL
OUEST**
*là où il fait
bon vivre!*

Plan d'action municipal 2025



Activité nautique avec la Coop de l'Arrière-Pays
Mise à l'eau pour sports nautiques - Petite rivière Blanche
6 juillet 2024 - Photo : CAP - Frédéric Patoine

Adopté le 11 décembre 2024,
résolution no 24-12-166



Municipalité de
Duhamel-Ouest
361, route 101 Sud,
Duhamel-Ouest, J9V 1A2
819 629-2522
dg@duhamelouest.ca
www.duhamelouest.org

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Mission - Vision - Valeurs	2-3
Contexte de la démarche	4
Choix des orientations	5
Protéger et valoriser les milieux naturels et le patrimoine	5
Stimuler la vie communautaire et culturelle et favoriser l'épanouissement des citoyens	6
Encourager une gouvernance territoriale en matière de loisirs	7
Conclusion	8

Introduction

Ce plan d'action municipal est un outil essentiel pour guider le développement de notre municipalité. Dans un contexte rural comme le nôtre, ce document sert de feuille de route pour relever les défis de notre territoire et saisir les opportunités de manière durable et adaptée à notre réalité.

À travers ce plan, la Municipalité s'engage à améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, à protéger notre environnement naturel, à encourager la vitalité économique et sociale, et à renforcer notre identité unique. Ce plan est également un moyen de favoriser la transparence : il permet à chacun de suivre les objectifs que nous nous fixons, les actions que nous menons, et les résultats que nous visons à atteindre.

Nous vous invitons donc à découvrir ce plan et à participer à sa réalisation. Ensemble, faisons de notre municipalité un milieu de vie où il fait bon vivre aujourd'hui et pour les générations futures.

Mission

La Municipalité vise à offrir à sa population des milieux de vie de qualité et des conditions propices au développement économique, social, environnemental et culturel.

Vision

La Municipalité de Duhamel-Ouest est un havre de nature et de tranquillité et une destination récréotouristique où la vision du développement s'arrime avec la protection de l'environnement et l'épanouissement de la communauté de façon pérenne.

Avec ses deux lacs et ses nombreux cours d'eau, son agriculture et ses forêts, Duhamel-Ouest vise un développement réfléchi et durable dans le respect des valeurs et de l'attachement de ses citoyennes et citoyens à leur territoire.

On choisit Duhamel-Ouest pour ses grands espaces, pour vivre au rythme des saisons et admirer la beauté de sa ruralité.

Valeurs

Tout membre du conseil et tout employé préservent l'honneur rattaché à leur fonction et recherchent l'intérêt de la municipalité, dans le respect des lois et des règlements.

Les valeurs suivantes servent de guide:

L'intérêt public

Cette valeur inclut des notions :

D'équité
D'intégrité
De transparence

Guidés par cette notion d'intérêt public, nous assurons des services efficaces répondant aux attentes de la population en tant que communauté.

La coopération

Cette valeur inclut des notions :

De communication
De compréhension et de reconnaissance des rôles de chacun
De travail en équipe dans l'atteinte d'objectifs
De recherche de solutions en commun

Guidés par cette notion de coopération, nous favorisons l'écoute, une attitude d'ouverture et la coopération avec le milieu (la population, les organismes, les entreprises, les municipalités voisines, la MRC de Témiscamingue, les instances gouvernementales), la Municipalité mise sur la mobilisation de ses employés et partenaires et la participation citoyenne pour développer l'appartenance à un milieu de vie de qualité.

Le respect

Cette valeur inclut des notions :

De considération à l'égard des personnes
D'imputabilité
De loyauté envers l'organisation
De respect des engagements

Guidés par cette notion de respect, nous favorisons la confiance et la solidarité entre les membres de l'organisation et ses partenaires, ce qui constitue un élément fondamental quant au maintien de la qualité du climat organisationnel.

L'efficience

Cette valeur inclut des notions :

De professionnalisme
De compétence
De rigueur

Guidés par cette notion d'efficience, nous traitons chacune des situations avec professionnalisme, objectivité et diligence dans le respect des lois, des règlements et des politiques en vigueur.

Contexte de la démarche

APPROCHE PRAGMATIQUE

La Municipalité fait le choix responsable de maintenir une équipe réduite, compétente et efficace, afin de répondre aux responsabilités croissantes tout en respectant les ressources financières des citoyennes et citoyens. Cette approche permet de conjuguer rigueur, efficacité et adaptation aux réalités de notre communauté, en privilégiant une gestion réfléchie et durable.

RÉFLÉCHIR POUR MIEUX AGIR

Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue. En utilisant les outils déjà existants et les forces de chacun des intervenants du territoire, cela permet d'éviter de retourner à la case départ.

Il faut tenir compte des réalités locales dans nos réflexions.

ADOPTER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans notre municipalité rurale, le développement durable signifie vivre en harmonie avec notre environnement naturel tout en répondant aux besoins de la communauté et en soutenant l'économie locale. Cela se traduit par des actions concrètes comme préserver le marais Laperrière, soutenir les producteurs agricoles locaux, promouvoir des pratiques respectueuses des bandes riveraines, et encourager des projets qui renforcent les liens entre les générations. En adoptant ces principes, nous veillons à bâtir un avenir qui protège notre qualité de vie tout en préservant nos ressources naturelles pour les générations futures.

MÉCANISME DE SUIVI ANNUEL

Mesurer les résultats des actions est essentiel, au-delà des activités réalisées. Chaque année, il est important d'évaluer les actions accomplies pour suivre les progrès. Une brève analyse des impacts sur le milieu permet de s'adapter aux nouvelles réalités. Ces informations doivent être prises en compte lors de la préparation du budget. Parfois, il peut être nécessaire d'abandonner certaines actions pour en prioriser d'autres.

Choix des orientations

ORIENTATION 1

PROTÉGER ET VALORISER LES MILIEUX NATURELS ET LE PATRIMOINE

ENJEU : Dans une municipalité rurale sans réseau d'aqueduc ni d'égout, les citoyennes et citoyens jouent un rôle crucial dans la préservation des ressources naturelles et du milieu de vie. La protection des lacs, des cours d'eau et des terres agricoles est essentielle pour maintenir la qualité de vie des citoyennes et citoyens et l'attractivité de la région.

Objectif 1.1 PROTÉGER LES COURS D'EAU ET LES LACS

Mesure Mettre en place un programme de sensibilisation pour les propriétaires riverains sur les bonnes pratiques environnementales (ex. : entretien des installations septiques, végétalisation des bandes riveraines).

Cible Réaliser une session de sensibilisation annuelle et mesurer la qualité de l'eau en partenariat avec des organismes environnementaux.

Objectif 1.2 PROTÉGER ET VALORISER LE MARAIS LAPERRIÈRE COMME HABITAT FAUNIQUE ET ESPACE ÉDUCATIF

Mesure Organiser des activités éducatives et de sensibilisation pour les citoyennes et citoyens (ex. : visites guidées, ateliers sur la biodiversité) en partenariat avec des organismes environnementaux pour promouvoir la faune et la flore du marais.

Cible Tenir au moins une activité de sensibilisation par an et installer un panneau supplémentaire pour présenter les espèces indigènes et les écosystèmes du marais.

Objectif 1.3 VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE DE LA MUNICIPALITÉ

Mesure Créer un parcours patrimonial avec des panneaux informatifs sur des sites historiques ou naturels clés.

Cible Installer au moins un panneau patrimonial et promouvoir ce parcours dans des événements communautaires.

ORIENTATION 2

STIMULER LA VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURELLE ET FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES CITOYENNES ET CITOYENS

ENJEU : Sans centre-ville, la municipalité doit redoubler d'efforts pour créer des espaces et des événements qui rassemblent les citoyennes et citoyens. Favoriser l'interaction sociale et l'engagement est crucial pour renforcer le sentiment d'appartenance dans une communauté dispersée.

Objectif 2.1 ENCOURAGER LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SOCIALES

Mesure Organiser des événements saisonniers (fêtes locales) pour créer des lieux de rassemblement ponctuels.

Cible Tenir au moins un événement par an avec 80 participants.

Objectif 2.2 VALORISER ET OPTIMISER LES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS EXISTANTES

Mesure Mettre en valeur les sentiers naturels, mise à l'eau pour sports nautiques et autres infrastructures de loisirs en améliorant leur signalisation et leur accessibilité et les promouvoir.

Cible Améliorer un sentier ou un site par an en intégrant des panneaux informatifs ou des éléments éducatifs sur l'environnement local et organiser une campagne de communications.

Objectif 2.3 FAVORISER L'ACCÈS À DES SOLUTIONS DE LOGEMENT ADAPTÉES AUX BESOINS COMMUNAUTAIRES

Mesure Étudier et modifier les règlements d'urbanisme pour autoriser des logements accessoires sur des propriétés existantes, permettant ainsi d'augmenter et de diversifier l'offre de logement.

Cible Adopter le règlement modifié dans les 12 prochains mois et informer les citoyens des nouvelles possibilités d'ajout de logement dans un contexte de rareté et d'augmentation du coût des propriétés.

ORIENTATION 3

ENCOURAGER UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE EN MATIÈRE DE LOISIRS

ENJEU : L'absence d'une approche concertée entre les municipalités pour le partage des coûts et la gestion des infrastructures de loisirs crée des tensions. Notre municipalité, sans infrastructures majeures, souhaite contribuer au maintien et au développement de l'offre en loisir en misant sur une vision complémentaire et durable des services. La MRC de Témiscamingue (MRCT), en tant qu'instance régionale, est l'organisme approprié pour coordonner une réflexion territoriale.

Objectif 3.1 INITIER UNE RÉFLEXION RÉGIONALE SUR LA GOUVERNANCE DES LOISIRS

Mesure Adresser une résolution à la MRC de Témiscamingue (MRCT), demandant la création d'une table de réflexion regroupant les municipalités pour évaluer les besoins, les coûts et les modèles de partage en matière de loisirs.

Cible Dépôt de la résolution au conseil de la MRCT dans les six prochains mois.

Objectif 3.2 CONTRIBUER ACTIVEMENT À LA RÉFLEXION RÉGIONALE

Mesure Participer aux travaux et discussions de la table de réflexion sur les loisirs, en mettant en valeur les particularités et la vision de notre municipalité.

Cible Participation à toutes les rencontres prévues durant la première année de fonctionnement de la table.

Objectif 3.3 POSITIONNER NOS ATOUTS NATURELS DANS L'OFFRE RÉGIONALE DE LOISIRS

Mesure Proposer l'intégration de nos ressources locales (marais, sentiers, activités de plein air) comme une contribution complémentaire aux loisirs régionaux.

Cible Inclusion de nos attraits dans une initiative régionale ou dans un plan d'action concerté de la MRC d'ici trois ans.

Conclusion

Ce premier plan d'action est un point de départ. En suivant cette feuille de route, nous travaillons à bâtir un milieu de vie qui nous ressemble et qui répond aux besoins de notre communauté, tout en respectant notre environnement et notre patrimoine.

Votre implication et votre soutien sont essentiels pour atteindre ces objectifs. Ensemble, poursuivons nos efforts pour faire de notre municipalité un lieu où chacun peut s'épanouir, aujourd'hui et demain.



Une bourrasque de plaisir!
Glissade à l'édifice municipal



Grand-mère et petit-fils en randonnée
Passerelle au marais Laperrière



La zone agricole provinciale
occupe 69.5 % du territoire
municipal.

Champ d'orge à Duhamel-Ouest
Photo : Frédéric Patoine